Appel à projets :

ETUDE DE FAISABILITE

VALORISATION ENERGETIQUE ALIMENTEE PAR L'UIOM DE RAMBERVILLERS

Contexte

Créé en 1992, le SMD (Syndicat Mixte pour la gestion des Déchets ménagers et assimilés des Vosges) couvre aujourd'hui la totalité du département des Vosges et regroupe 516 communes réparties en 18 communautés de communes et 3 syndicats.

Par ce présent appel à manifestation d'intérêt, le SMD est à la recherche de solutions pour :

- valoriser la chaleur produite dans l' l'Unité d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) de Rambervillers et
- optimiser la performance énergétique de l'installation dans le cadre d'une logique d'économie circulaire

1. Les acteurs

Le présent appel à projet concerne toutes activités économiques dans les secteurs tels que l'agroalimentaire, l'industrie papetière, l'industrie du bois ou les activités agricoles telles que maraichage, production sous serres et toute activité économique consommant de l'énergie thermique.

Dans le cadre de cet appel à projet, Syndicat Mixte Départemental pour la gestion des déchets ménagers et assimilés des Vosges (SMD) souhaite développer la valorisation d'énergie produite par son unité de valorisation énergétique (UVE) des déchets située sur la commune de Rambervillers (88) auprès d'acteurs économiques intéressés.

La Ville de Rambervillers et le SMD sont, à ce titre, partenaires dans le cadre du développement d'un réseau de chaleur mis en œuvre à partir de l'unité d'incinération du SMD, en association avec SOVVAD le délégataire actuel de l'Unité de Valorisation Energétiques (UVE).

Le SMD est adhérent au pôle de compétitivité Fibres-Energivie. Le pôle propose donc cette opportunité à ses adhérents et mettra en relation tout adhérent manifestant son intérêt à cet appel avec les acteurs du projet (SMD, bureau d'étude thermique en charge du dossier etc.)

2. L'origine de l'appel à manifestation d'intérêt

Le Syndicat Mixte départemental pour la gestion des déchets ménagers et assimilés des Vosges a la compétence de traitement des déchets de la quasi-totalité des collectivités du département.

A ce titre, le SMD gère entre autre :

- la définition de la politique de traitement et d'élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de ses adhérents,
- la répartition, le transport et le traitement des DMA,

- la création et la gestion de tout équipement susceptible d'améliorer la valorisation et le traitement des DMA…

Le SMD souhaite développer la valorisation énergétique de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères, notamment en valorisant la chaleur produite et en optimisant les performances énergétiques globales de l'installation dans une logique d'Economie Circulaire.

Dans ce contexte, le SMD met à disposition des acteurs économiques l'énergie thermique produite par son installation.

3. Les modalités de fournitures d'énergie

Plusieurs scénarii peuvent être envisagés par le SMD et ont permis par exemple, un rapprochement avec la chambre d'agriculture pour étudier les possibilités de valorisation thermique pour le séchage de luzerne.

Les exemples d'utilisation par des acteurs économiques privés de l'énergie produite à partir des déchets sont nombreux :

- Alimentation de serres à QUIMPER : eau chaude à 70 °C,
- Alimentation de l'Usine BLEDINAT à BRIVES : vapeur saturée,
- Alimentation de l'Usine SAIPOL-LESIEUR à SETES: vapeur saturé,
- Alimentation séchage de fourrage à PONTARLIER : eau surchauffé,
- Alimentation usine RHODIA à LA ROCHELLE : vapeur saturée,
- Alimentation site de production PCAS (chimie fine pour synthèse pharmaceutique) : eau surchauffé,
- Alimentation sucrerie TEREOS près du HAVRE : vapeur.

Figure 1 Schéma des installations actuelles sur le Site de Rambervillers

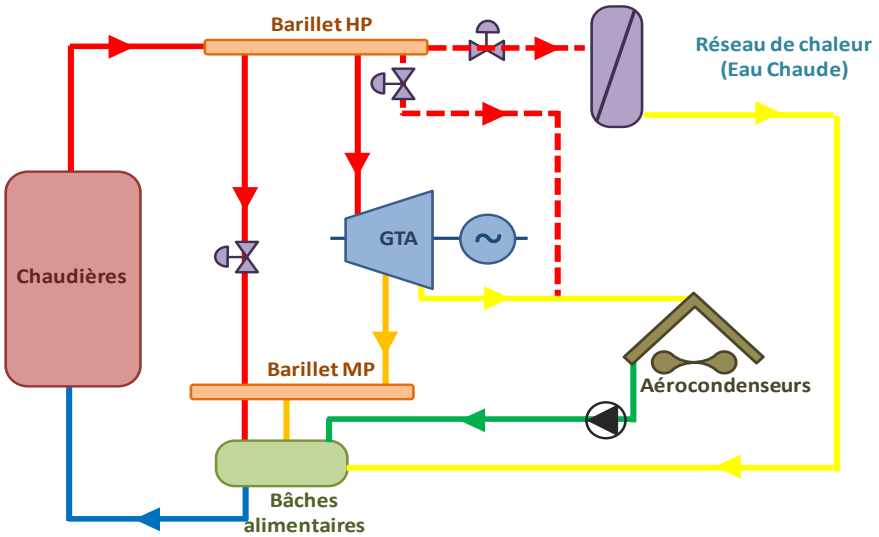

L'unité produit 30 tonnes/h vapeur soit environ 155 000MWh/an. La valorisation sous forme électrique actuelle ouvre des possibilités de fournitures d'énergie qui sont très larges : d'une eau chaude à 60°C jusqu'à une vapeur saturée ou légèrement surchauffée.

Sur une base de consommation pouvant aller jusqu'à de 9000 MWh/an d'une eau chaude à 110°C, la ville de Rambervillers et le SMD étudient l'alimentation d'un réseau de chaleur à destination du chauffage de bâtiment pour un prix de fourniture d'énergie de 21 € MWh/an.

Pour des besoins localisés à proximité immédiate de l'usine de production de chaleur basse température régime 40-60°C, le prix de fourniture d'énergie pourra être plus bas en fonction de la demande.

4. Les possibilités d'implantation

La fourniture d'énergie s'accompagne de disponibilités foncières réelles pour d'implantation des activités à proximité de l'unité d'incinération.

Figure 2 Extrait de cadastre Site de Rambervillers

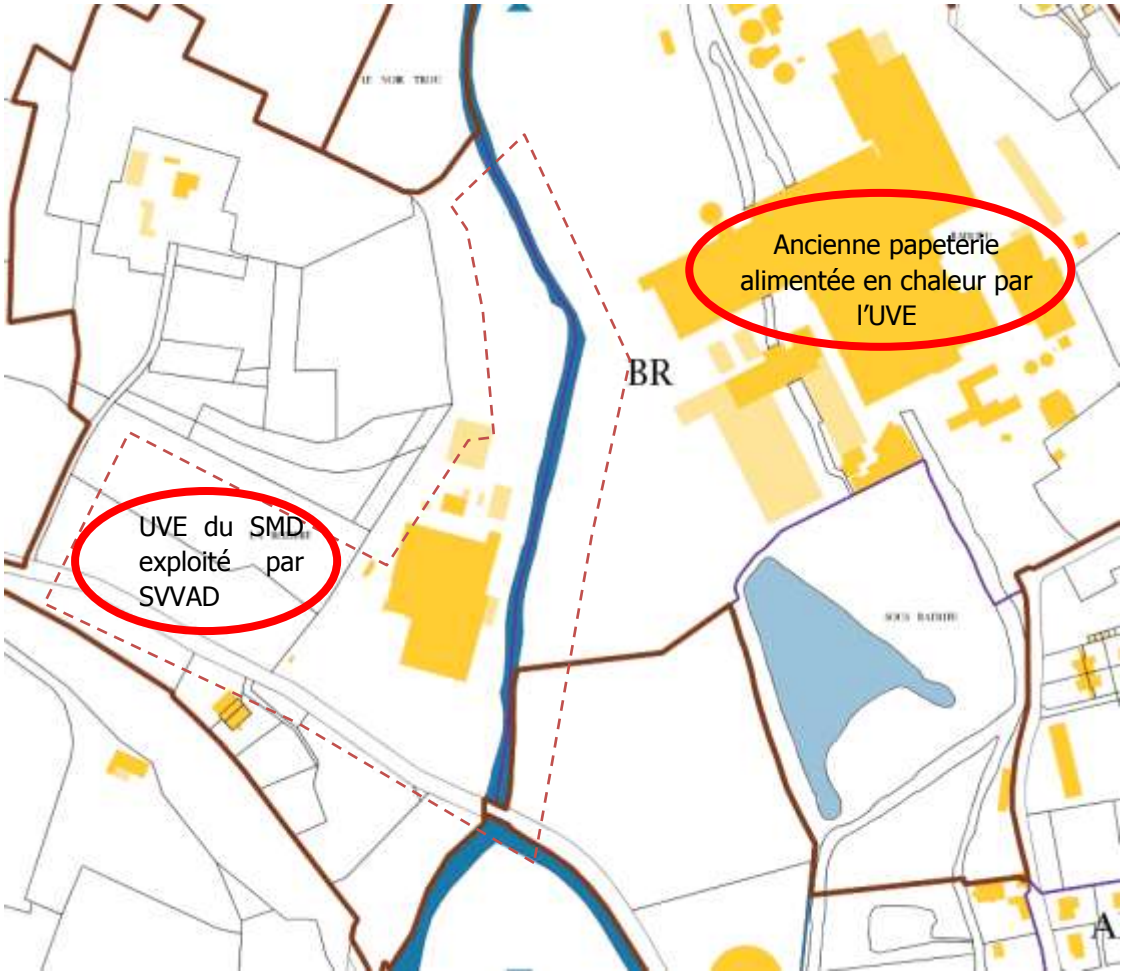

Figure 3 Extrait de plan de situation

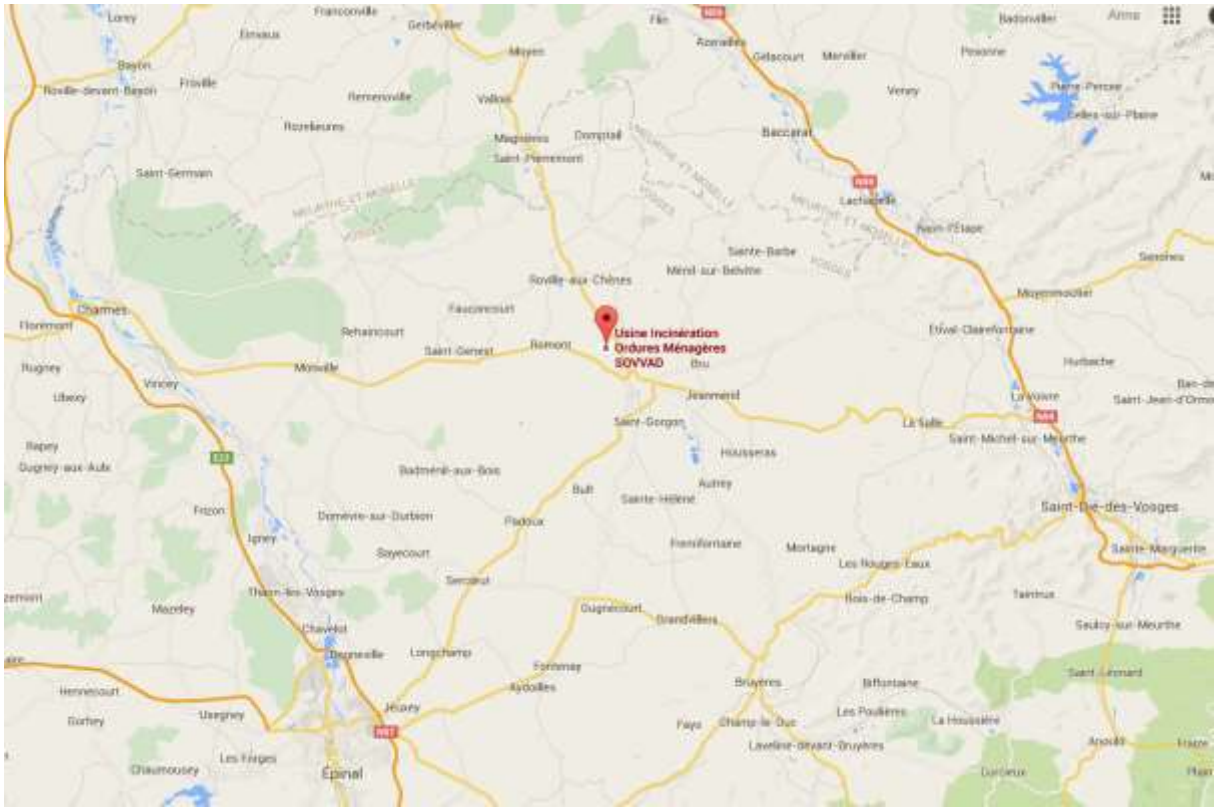

5. Modalité de réponse

Il est recommandé de contacter le pôle avant de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt.

Merci de contacter **Benoît GODON -** Chef de projet éco-conception - au 06 67 85 54 17 ou par email : benoit.godon@fibres-energivie.eu

Date limite d'envoi des réponses : le **31 mars 2016**